



# COMPTE-RENDU VISIO-CONFERENCE

## COC NOUVELLE AQUITAINE

### VENDREDI 07 DECEMBRE 2018

**Présent(s) :** AUBIN Patrick, VIRE Mikaël, LABORDE Jean-Michel (problème de connexion), EYL Muriel, GIMENO Jean-Pierre, GAUDARD Alain, LOTS Franck, DUBOSCQ Frédéric, MICHEL Marcel, HEBRAS Jean Claude, VILLOING Céline, CAILLABET Christophe (CTS), David CARVALHO (CTA)

Excusé : GONDELLON Matthieu

Début de la réunion 18h00

## Introduction

Patrick AUBIN, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la COC Nouvelle Aquitaine pour cette première réunion visio-conférence.

Il remercie, Marcel MICHEL, Christophe CAILLABET, David CARVALHO et Jean Claude HEBRAS de nous accompagner dans nos travaux.

## Ordre du jour :

- *points et constats sur le début des championnats régionaux 2018-2019. Des évolutions sont-elles nécessaires ?*
- *refonte des championnats moins de 18 ans nationaux. Quelles incidences pour nos championnats régionaux voire départementaux ?*
- *organisation du suivi des anomalies et des sanctions. Proposition d'adoption du tableau de Fred Duboscq*
- *application des sanctions sportives : CMCD / anomalies dans le FDME*
- *les péréquations*
- *position à prendre pour le reversement partiel des pénalités lors des forfaits. Proposition pour vote en AG ?*
- *consultation des clubs pour candidature à l'organisation des différentes finales de fin de saison*
- *mouvement de contestation du samedi 17 novembre. Quelle position à prendre pour les rencontres régionales (actuellement position identique avec la COC FFHB : pas de report (voir document déjà transmis aux clubs nous sollicitant)*
- *Questions diverses*

## 1) Points et constats sur le début des championnats régionaux 2018-2019. Des évolutions sont-elles nécessaires ?

Même s'il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives, les championnats +16 ans G et F de Nouvelle Aquitaine sont assez cohérents même s'il y a quelques équipes en difficulté ... mais c'est le cas tous les ans. Les tensions les plus fortes portent sur la division excellence masculine. Il faudra pour les divisions excellence F et Honneur G privilégier en priorité la proximité. Pour les moins de 18 ans, le constat est identique même si quelques rares équipes sont



en difficultés. Avant de prévoir des évolutions, les membres de la COC pensent qu'il faut observer les championnats sur une ou deux saisons et voir aussi comment évoluent nos équipes en championnat de France (maintiens ou descentes).

## **2) Refonte des championnats moins de 18 ans nationaux. Quelles incidences pour nos championnats régionaux voire départementaux ?**

Le probable vote lors de la future AG fédérale d'avril 2019 d'une importante modification des championnats moins de 18 ans masculins et féminins, va entraîner une modification significative des championnats régionaux.

Pour les garçons, le nombre d'équipes devraient passer de 96 à 64. La formule n'est pas définitive mais il faudra anticiper en Nouvelle Aquitaine pour :

- définir le mode de qualification avec la possibilité de conserver la place acquise la saison précédente ou de refaire partiellement ou totalement des tournois d'accession
- proposer ou pas un championnat moins de 17 ans permettant une qualification directe pour la saison suivante
- voir quelles catégories d'âge il faudra maintenir ou créer notamment en comités pour conserver tous nos licenciés

Pour les filles, le nombre d'équipes conservé n'est pas arrêté (64 ou 72) mais cela va entraîner une forte diminution (+de 100 équipes actuellement). De plus, la catégorie concernera les moins de 17 ans et non plus les moins de 18 ans. Une réflexion en profondeur devra porter sur :

- les catégories d'âge des jeunes régionales féminines
- les modes de qualification
- les incidences sur les autres catégories notamment en comités

Une réunion associant l'ETR, la CTA et la COC Nouvelle Aquitaine devra être programmée fin janvier/début février 2019 pour préparer des propositions communes qu'il faudra voter à l'AG ligue 2019.

## **3) Organisation du suivi des anomalies et des sanctions. Proposition d'adoption du tableau de Fred Duboscq**

Les contrôleurs des FDME doivent faire remonter au plus vite les anomalies afin que les vérifications soient faites tôt. Le tableau proposé par Frédéric Duboscq est simple d'utilisation et permet de voir si les contrôles ont été faits ou pas. Ils se trouvent tout à droite du document de suivi et il est demandé à chaque contrôleur de saisir leurs dates de vérifications après chaque intervention.

## **4) Application des sanctions sportives : CMCD / anomalies dans le FDME**

Même si ce n'est pas la fonction la plus agréable, la COC régionale applique les sanctions découlant des erreurs ou anomalies des FDME. Les points les plus fréquemment pénalisés sont les joueurs non qualifiés à la date de la rencontre, les doublages sur une même semaine ou un nombre de mutés et assimilés trop important. La non-intégration de joueurs ou dirigeants à une convention s'avère également reprise relativement fréquemment. Ce sont très souvent des erreurs administratives et non des tricheries.



## 5) Les péréquations

Elles seront appliquées pour toutes les divisions régionales comme le président de la ligue s'y est engagé lors de l'AG 2018.

## 6) Position à prendre pour le reversement partiel des pénalités lors des forfaits. Proposition pour vote en AG ?

Chacun est conscient qu'il ne faut pas mettre en place une usine à gaz. Le président de la COC souhaite qu'une décision soit prise en AG ligue et applicable uniquement à partir de la saison prochaine. Cela semble faire l'unanimité, il reste à définir l'option retenue à débattre avec la commission des finances.

## 7) Consultation des clubs pour candidature à l'organisation des différentes finales de fin de saison

L'an dernier, nous avons souhaité attendre de connaître les différents qualifiés pour établir les barrages sur terrain neutre. Cela n'a pas laissé beaucoup de temps pour l'organisation. De plus nous avons eu quelques difficultés pour disposer des gymnases « centraux » par rapport aux participants. La proposition de recenser tous les barrages possibles et de lancer un appel à candidature à tous les clubs de Nouvelle Aquitaine dès le début 2019 doit nous permettre de mieux gérer en fin de saison les gymnases nécessaires.

## 8) Mouvement de contestation du samedi 17 novembre. Quelle position à prendre pour les rencontres régionales ? Actuellement position identique avec la COC FFHB : pas de report (voir document déjà transmis aux clubs nous sollicitant)

La position de la COC fédérale est présentée à tous. L'unanimité se fait contre le report de la journée mais une souplesse est proposée aux équipes craignant d'être bloquées. La CTA demande aux arbitres de la compréhension sur les éventuels retards.

## 9) Questions diverses

Aucun point divers n'étant proposé, la réunion se termine vers 19h30.

**Patrick AUBIN**